

RENCONTRE-DEBAT DU COMITÉ 21

Jean-Claude ANTONINI, Maire de la Ville d'Angers

"Angers : ville durable – Plan d'actions pour l'Agenda 21 angevin"

11 mai 2001

Introduction FRANCOIS GOURDON, Président du Comité 21

Mesdames, messieurs, monsieur le Maire, bonjour. Je suis heureux d'accueillir Jean-Claude Antonini, initiateur d'un Agenda 21 local qui fait référence aujourd'hui. Lorsque je discute avec mes collègues maires, la plupart disent : "*Agenda 21, qu'est ce que c'est ? Est-ce un label ? Comment le met-on en place ?*" Chaque fois, j'explique que ce n'est pas un label, mais une conduite, un carnet de route, qui dépend de chaque ville ou de chaque entité territoriale. Nos invités sont particulièrement intéressés par les clés de votre réussite.

Auparavant, je rappellerai quelques éléments sur le Comité 21 et je parlerai, notamment, du programme "Cités 21", dont la ville d'Angers est membre du groupe de pilotage. "Cités 21" est un réseau d'information, de veille prospective, de retours d'expériences sur les Agendas 21 locaux.

Deux outils principaux sont lancés dans le cadre de ce programme :

1 - un guide intitulé "*Territoire et Développement durable*". Il est en cours d'édition, avec l'aide de la DATAR, d'EDF, de la Caisse des dépôts et patronné par l'Association des maires de France.

Ce livret sera téléchargeable sur notre site et diffusé gracieusement auprès des maires des communes de plus de 10 000 habitants et de tous les Présidents des intercommunalités.

2 - une "cyber-base" qui propose des retours d'expériences classés selon 21 champs d'action du développement durable et un portail de l'ensemble des Agendas 21 locaux français et quelques exemples étrangers. Cette base d'information nous permettra de mieux sensibiliser les communes qui souhaitent mettre en place un Agenda 21.

Monsieur le Maire, juste avant de vous passer la parole, je souhaite rappeler quelques dates :

- Le 20 juin, nous recevons Pasquale Pistorio, Président de ST Microelectronics. C'est l'une des premières sociétés ayant obtenu le Dow Jones Sustainable Development Index aux États-Unis. Il viendra nous parler de la politique ambitieuse de développement durable de sa société.
- Le 28 juin, Dominique Voynet tracera un bilan des grandes actions de son activité ministérielle en quatre ans.
- Le 10 juillet, Bernard Rousseau, Président de France Nature Environnement, viendra nous parler du centenaire de la loi de 1901 et de l'action de France Nature Environnement.
- Le 28 juin, se tiendra notre Assemblée générale.

Monsieur Antonini, vous êtes maire, diplômé de l'Institut d'études politiques et médecin. Vous vous consacrez à la vie publique depuis de nombreuses années. Vous avez d'abord été adjoint au maire, puis maire et vous avez été renouvelé brillamment voici quelques mois. Vous êtes également Président de l'agglomération d'Angers, qui compte 350 000 habitants. Vous êtes de plus Conseiller régional.

Vous avez mis en place cet Agenda 21 en juin dernier. Pour les actions d'Angers dans le domaine de l'urbanisme et de la HQE, la Ville d'Angers est lauréate du "Renouvellement urbain et

Environnement" ainsi que du deuxième appel à projets du MATE, qui était *"Outils et démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21 locaux"*.

Monsieur le maire, je vous donne la parole.

Exposé de JEAN-CLAUDE ANTONINI

Je vous donnerai un complément d'information sur mon cursus. Pour qu'un Agenda 21 vienne au jour, il faut, en effet, une forte volonté politique derrière. J'ai été adjoint à l'environnement pendant de nombreuses années. J'ai été Président du Conseil national du bruit, ce qui m'a donné l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre vous. Je pense, en particulier, à un des chefs de Cabinet de ministre, Dominique Bidou, qui est parmi nous.

Je croyais à l'époque que, pour faire une véritable politique environnementale, il fallait être maire. Ce n'était pas facile, parce que l'environnement était considéré, dans les années 1970-1980, comme une aimable fantaisie. Puis, j'ai eu le même sentiment, lorsque, élu maire, j'ai commencé à dire qu'il fallait que la Ville d'Angers s'inscrive dans un cycle de développement durable. Vous pouvez imaginer les yeux ronds, voire les soupirs qui voulaient dire : *"Ça y est, il pète encore les plombs !"*

La Ville d'Angers compte 156 000 habitants. Elle est préfecture de Maine-et-Loire. C'est la seizième ville de France et la dix-septième agglomération (250 000 habitants et 29 communes). Il est évident que rien ne nous prédisposait à nous occuper de développement durable et d'environnement d'une manière particulière, sauf une histoire. Cette histoire a été celle d'un certain nombre de volontés qui ont fait qu'Angers est devenue une ville importante sur la carte environnementale française. Le fait que l'ADEME ait décidé de s'installer à Angers est un élément non négligeable dans ce style.

Au cours de ces quelque vingt années pendant lesquelles je me suis occupé d'environnement en général, j'ai compris que nous ne pouvions rien faire s'il n'existait pas un partenariat et une volonté politique, très forts et soutenus dans le temps. Bien sûr, la crédibilité ne s'acquiert pas immédiatement. Nous ne l'acquérons que lorsque nous sommes parfaitement convaincus nous-mêmes que nous pouvons, par des petites ou des grandes actions, montrer que la réalité existe et que nous pouvons, au-delà des mots, faire rentrer le développement durable dans les faits.

Dans ce cadre de l'Agenda 21, nous avons pris la décision de créer d'abord les moyens et les outils pour arriver à travailler sur cet Agenda 21. Elu maire, j'ai créé, auprès du Directeur général des Services techniques, une mission "Développement durable", avec une ingénieure, chargée de suivre uniquement les dossiers de développement durable. Elle doit coordonner tout ce qui, dans la ville, peut se faire, en y apportant la perspective "développement durable". Nous nous sommes rapidement rendu compte, parce que nous avons fait un bilan, que des dizaines et des dizaines d'actions quotidiennes faites dans la ville pouvaient s'intégrer dans une perspective beaucoup plus large, à savoir celle qui avait été définie à Rio.

Si je parle de Rio, c'est parce que ce Sommet a été, pour moi, un grand choc culturel. J'ai eu la chance d'être envoyé à cette Conférence par le ministère de l'Environnement. Au-delà des conférences officielles, qui se réunissaient d'ailleurs avec beaucoup de sérieux et avaient parfaitement relativisé l'importance de l'environnement en Europe, je me souviens du Forum réunissant des représentants du tiers monde.

Je garde une image très marquée d'un Indien d'Amazonie qui était devant trois photos. La première photo représentait sa case, qui était bien, standard "Club Med". La deuxième photo était prise d'avion. J'ai vu que son village, qui était censé être dans la forêt amazonienne, était au milieu d'un espace désertique avec quelques arbres. La troisième photo, de satellite, montrait que des milliers de kilomètres de forêts avaient disparu.

Cette vision m'a fait prendre conscience que nous devons nous saisir du problème à tous les niveaux. Cela dépasse le discours officiel de pensée globale, agir local. Si nous n'avons pas tous conscience de l'importance absolue de tous nos actes dans la vie courante, nous donnerions à nos enfants un monde désolant. C'est la raison pour laquelle, avec quelques amis, nous avons décidé d'agir, y compris à Angers et dans le Maine-et-Loire qui n'est pourtant pas un endroit particulièrement épouvantable au point de vue écologique et environnemental. J'ai le sentiment que nous sommes porteurs d'un message qu'il faut, par contamination proche et par imprégnation, transmettre à tout le monde.

Je suis particulièrement heureux d'être invité ce matin au Comité 21, parce que je veux dire aux fonctionnaires, aux personnes s'occupant d'environnement et à mes collègues élus que le développement durable, c'est possible. C'est possible, si nous y mettons un peu d'argent et si nous projetons notre action, non pas dans l'événement, mais dans la durée.

Comment avons-nous travaillé ?

Nous avons fait une démarche essentiellement pragmatique. Nous nous sommes placés dans la perspective de plans d'action annuels. Ces plans d'action visent à construire les outils du développement durable, adaptés à la situation locale et à conduire des opérations concrètes dès aujourd'hui.

J'attire votre attention sur le fait que, s'il n'existe pas d'actions concrètes rapidement, les partenaires se désespèrent. Rien n'est plus désolant que de manier un concept et de ne pas en voir sortir les fruits. Si nous voulons l'adhésion et la participation des collaborateurs et des élus, il faut que les fruits apparaissent rapidement, même si ce sont des petits fruits, des petites baies, avant d'avoir les régimes de bananes. Il faut, par ailleurs, que les partenaires qui sont extérieurs à l'institution, trouvent aussi des raisons de voir que leurs efforts sont couronnés de succès.

Bien sûr, le plan d'action est incomplet et les ambitions sont mesurées, mais il doit être élargi et enrichi au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il faut surtout créer, comme nous l'avons fait, un dispositif d'écoute, d'évaluation et de concertation, de manière à ce que tous les partenaires se sentent associés et voient régulièrement sortir d'abord les fleurs, puis les fruits.

Les actions décrites dans cet Agenda, que nous vous avons remis à l'entrée, présentent des degrés différents de maturité. Certaines ont déjà été initiées dans la continuité des politiques qui ont été engagées bien auparavant, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres encore sont en voie d'initiation et de réflexion. Mais il est important que, tous les ans, de nouvelles actions voient le jour, soient répertoriées, soient évaluées ou soient terminées et que nous puissions avoir une vision à la fois immédiate et prospective de ce qui se passe à Angers.

Le nouveau plan d'action "Angers Ville Durable", se présente sous la forme de 46 fiches regroupées autour de quatre axes :

- La Ville d'Angers se mobilise.
- Elle valorise son territoire.
- Elle préserve ses ressources et son cadre de vie.
- Elle est solidaire et contribue au mieux-vivre de ses citoyens.

Une fiche a été rédigée pour chaque action. Elle précise, à la fois, les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, les résultats à atteindre et les moyens techniques financiers et organisationnels pour atteindre les objectifs fixés. Si vous parcourez ce document, vous vous rendrez compte que le morphotype de travail est réalisé de manière systématique et va de la mini-action (remettre en valeur les murs de schiste des maisons) jusqu'au plan de déplacements urbains et à la mise en place de transports en commun performants avec des moyens importants. Vous pouvez trouver aussi bien un partenariat avec une ONG ou un groupe de personnes, qu'avec EDF-GDF. Le seul critère à retenir est que chacun des partenaires doit trouver une satisfaction, un bénéfice dans cette opération. C'est le type d'action "gagnant/gagnant".

J'ai été agréablement surpris lorsque, passées la première période de stupeur et la deuxième période de doute, j'ai constaté un certain enthousiasme. Il faut "fissurer la carapace" de scepticisme bien normal, surtout de la part des techniciens. Je sais qu'un certain nombre d'ingénieurs et de personnes institutionnelles sont présents ici. Je suis heureux de vous voir car cela prouve que vous avez fait "craquer votre carapace". La première réaction est effectivement négative. Mais, une fois que c'est craqué et fissuré, tout le monde y voit l'intérêt.

Je ne sais pas si notre démarche est originale, mais elle a au moins le mérite d'exister. Nous sommes dans notre troisième année d'Agenda 21. J'ai beaucoup insisté sur le souci d'évaluation. Adjoint à l'environnement, j'avais lancé de nombreuses actions. Mais étaient-elles effectivement efficaces ? Les problèmes d'évaluation sont parfois paradoxaux, mais il faut avoir ce souci d'évaluation. Il est important de créer un plan d'action annuel et, tous les ans, de s'asseoir autour d'une table pour faire le point, voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, observer la réalité et trouver des indicateurs pertinents.

Je vais vous donner un exemple d'indicateurs pertinents et paradoxaux. Angers, depuis longtemps, a entrepris une lutte contre le bruit et a mis au point un système de traitement des plaintes de voisinage sur le bruit. Nous cherchions les indicateurs pertinents qui nous permettaient de juger l'efficacité de notre politique. La première réaction a consisté à dire : *"Si nous nous occupons de lutte contre le bruit, nous aurons logiquement un évaluateur simple : le nombre des plaintes diminuera."* Or, paradoxalement, et vous le savez tous, le nombre de plaintes a augmenté. C'est extrêmement désagréable, mais l'analyse en est simple. En fait, ceux qui avaient du bruit auparavant ne se plaignaient pas en pensant que cela ne servait à rien. A partir du moment où c'était une fatalité inéluctable, il n'existait aucune raison de se plaindre, donc ils ne bougeaient pas. Lorsqu'ils ont compris qu'un service s'occupait de ces plaintes et qu'il agissait réellement, ils ont commencé à se plaindre. Le bon indicateur d'une politique efficace est donc une augmentation des plaintes. Cela ne fait pas toujours plaisir aux élus. Ils ont l'impression de mettre la main dans un nid de guêpes ! Par exemple, dans un immeuble, vous pouvez avoir comme voisin un couple extrêmement gentil, dont les enfants vous embrassent quand ils vous rencontrent et dont le chien est adorable. Ces personnes peuvent faire pas mal de bruit. Vous vous dites : *"Ce sont les Dupont, mais ils sont tellement sympas. Leur bruit m'est sympathique"*. Par contre, si vous avez à côté de chez vous une famille qui ne vous dit pas bonjour, qui vous marche sur les pieds dans l'ascenseur, dont les enfants vous tirent la langue et dont le chien vous montre les dents chaque fois que vous entrez, vous ne supporterez pas leur bruit s'ils font tomber une assiette ou mettent un disque. En réalité, ce n'est pas le bruit que vous ne supportez pas, mais ce sont les voisins. C'est un exemple parlant de la difficulté que nous pouvons avoir pour évaluer une action. J'ai pris cet exemple caricatural pour souligner que cette notion d'évaluation me semble primordiale.

Par ailleurs, il faut une reconnaissance à la fois interne et externe. Je m'explique. Ce n'est pas par volonté de se faire mousser que nous avons demandé une reconnaissance au ministère de l'Environnement, et à tous ceux qui s'occupent de développement durable. C'est parce qu'on ne se regarde bien qu'avec les yeux des autres. Il était important d'avoir cette reconnaissance et ce regard extérieur pour ne pas avoir le sentiment que nous faisons une action complètement hors nature, isolée et sans retentissement extérieur. Ce regard extérieur nous a permis d'avoir une reconnaissance de l'organisation municipale, qui a été le premier noyau dur de cette action.

Le fait d'avoir chargé un ingénieur d'une mission sur le développement durable est important. Sur le plan de la hiérarchie qui, chacun sait, est un élément fort des collectivités territoriales et des institutions d'Etat ou para-étatiques, il était important qu'elle ne soit pas à un poste subalterne ou accessoire. Elle a été directement rattachée au Directeur général des Services techniques. Celui-ci a annoncé : *"C'est la pierre de touche de notre politique générale technique et de développement. Il faut que vous la consultiez pour avis ou pour indication. Il faut que vous lui parliez de vos actions. C'est parce que je suis le Directeur général des Services qu'elle a sa légitimité."* Comme le Directeur général des Services techniques tire sa légitimité du maire, du moins en principe, c'était un élément fort.

Faire de la politique, c'est aussi mettre de l'argent quelque part. Je suis assez sceptique sur les politiques uniquement verbales. Il arrive toujours un moment où il faut investir des fonds, ne serait-ce que parce que, peu ou prou, cet argent doit être significatif, que son utilisation doit être évaluée et qu'il doit permettre d'avancer de marche en marche pour améliorer les résultats. Ce sont environ trois millions de francs que la Ville d'Angers investit tous les ans dans le développement durable.

Une fois que le personnel municipal est plus ou moins motivé –mais comme les collectivités territoriales sont encore très hiérarchisées, si le chef est motivé, tout le monde l'est aussi, cette vision étant valable pour d'autres structures-, il faut trouver des partenariats extérieurs. Nous avons la chance d'avoir le siège de l'ADEME à Angers, qui va construire un grand immeuble selon la démarche de la haute qualité environnementale. J'espère qu'elle fonctionnera... L'évaluation nous le dira. Ce partenariat avec l'ADEME a été important. En effet, lorsque des expériences ont été faites ailleurs, à quoi bon réinventer la poudre et l'eau chaude si nous savons que la poudre et l'eau chaude fonctionnent bien ailleurs, même si elles ne sont pas exactement de la même couleur que celle envisagée au départ ? Nous avons donc bénéficié de son expérience.

Une fois que les institutions sont en ordre de marche, il est bien évident que le développement durable ne s'envisage pas sans l'accord et l'adhésion des citoyens. Or, si vous allez dans un quartier mixte (HLM et pavillons) et que vous dites : *"Ensemble, nous allons faire du développement durable"*, vous avez de grandes chances de ne pas passer un mandat. Il a donc fallu mettre en place, simultanément, une volonté de coopération de proximité, de participation des citoyens, pour que les thèmes du développement durable passent. Je reviens à ce que je disais au départ : il faut que le bénéfice apparaisse d'évidence. C'est dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain que nous avons commencé à travailler sur ce développement durable et sur le cadre particulier de l'urbanisation d'un quartier qui n'existe pas encore. Nous avons la chance d'avoir un plateau au-dessus de la Mayenne, qui n'est pas encore urbanisé. Avec les populations en périphérie de cet endroit, nous avons commencé une démarche de construction et de réflexion sur l'urbanisation, à laquelle elles sont réellement associées. Nous ne les voyons pas qu'une fois tous les ans pour les informer de ce qui se passe, mais nous avons créé des Comités de quartier.

Cela devient maintenant très à la mode et j'ai quelques inquiétudes sur la manière institutionnelle dont cela va se dérouler. Ces Comités ont été créés dans un quartier de 25 000 habitants qui date des années 1970 et qui est essentiellement construit dans le style des villes nouvelles, c'est-à-dire avec des barres et des tours. En dépit de quelques problèmes, ce quartier a la chance d'avoir une vie associative intense. Nous avons commencé à travailler avec ces associations. Nous avons créé des Commissions "cadre de vie" qui travaillent à la fois sur l'immédiat, sur le moyen terme et sur le long terme, puisqu'une opération de renouvellement urbain est lancée depuis un an sur ce quartier. Bien sûr, nous ne parlons pas de développement durable, mais nous parlons de développement, de rénovation et de participation. De même, la méthode n'est pas complètement finalisée. Il faut adapter à chaque problème l'action et la réaction, et je crois que nous avons beaucoup à gagner dans les témoignages des autres villes où une telle concertation a été lancée. Je peux vous dire que, passé le premier stade de méfiance de la population, on peut arriver à quelque chose s'il existe une grande transparence de la part des élus. Si nous n'avons pas peur de créer des contre-pouvoirs, nous obtenons une adhésion des populations extrêmement importante à ces schémas de développement durable. Lorsque vous introduisez, à un moment donné, la notion de haute qualité environnementale, la notion de concept économique dans le développement durable, les gens sont mûrs pour les admettre et les discuter.

Je suis très frappé d'une discussion que nous avons eue avec un Comité de quartier qui se situe dans "la Roseraie", un quartier de 25 000 habitants. Le Comité de quartier a eu une réaction très virulente par rapport à un espace vert qui devait être conçu avec un ensemble d'HLM. Ils ont expliqué que, un, ce n'était pas tout à fait ce qu'ils souhaitaient. Ils voulaient des espaces verts, mais pas forcément des espaces verts dans ce lieu. Deux, ils trouvaient que c'était beaucoup trop coûteux. Pour la même somme, ils souhaitaient faire autre chose de plus intéressant, par exemple, fleurir les entrées, les fenêtres et les balcons. Ils souhaitaient participer eux-mêmes, c'est-à-dire

s'associer dans leur Comité de "barre" à l'arrosage et à l'entretien. Ils nous disaient que la même somme serait beaucoup plus utile dans cette action décidée, intégrée et discutée avec eux que dans l'aménagement d'un espace vert. Ne vous méprenez pas. Je suis sûr que, dans les mois à venir, ils me réclameront malgré tout cet espace vert ! Mais c'est en plus.

Si la dimension d'une ville ou de l'agglomération est pertinente, c'est parce que nous pouvons créer des partenariats très lisibles. Pour moi, la lisibilité de la carte est aussi importante. Le fait de savoir à qui s'adresser et avec qui agir est primordial. Cela suppose une connaissance diffuse et précise de tous les partenariats potentiels ou efficaces qui existent, qui vont depuis les autres institutions -je pense à la communauté d'agglomération (Angers ville, 156 000 habitants ; agglomération, 29 communes et 250 000 habitants)- jusqu'aux agences de développement économique, aux SEM (sociétés d'économie mixte) d'aménagement et aux institutions d'Etat (Direction départementale de l'Équipement, ADEME et autres partenaires). Il faut créer des ponts, que les personnes "s'approprient", que l'ingénieur de la DDE ne se sente pas mis en cause systématiquement lorsque quelqu'un des Services municipaux lui parle, que la personne des Services municipaux ne soit pas mise en cause si quelqu'un d'un quartier lui parle, que l'Agence ne dise pas "*je sais*" alors que vous ne savez pas, que le chargé de promotion économique dise : "*Ce que vous dites est intéressant et nous pouvons travailler ensemble pour réaliser des actions*". Toutes ces liaisons nécessitent beaucoup de patience de la part des chargés de mission et de la part des élus, et beaucoup de temps, mais cela se révèle au bout du temps être payant.

Nous avons créé un partenariat de développement durable avec une institution qui ne va pas vous sembler évidente. L'École d'application du Génie est implantée à Angers. C'est "La Mecque" du Génie pour la France. Les militaires ne sont pas, a priori, les meilleurs porteurs de l'image du développement durable. Assez paradoxalement, nous avons réussi à mettre au point avec eux des techniques de déconstruction fine, qui ne consiste pas uniquement à faire sauter les immeubles. Nous nous sommes rendu compte que les missions de l'École supérieure du génie qui forme des cadres techniques de l'armée, ont permis des échanges de savoir-faire extrêmement importants. Cela n'a pas été évident au départ, mais c'est l'exemple typique qui montre que tout le monde peut s'y intéresser.

Je vais faire une parenthèse sur le plan de la formation du personnel municipal. Lorsque nous avons parlé de haute qualité environnementale dans la construction d'une école et de développement durable, nous avons eu une incompréhension totale de la part des ingénieurs de la Ville, des architectes et des enseignants. Nous avons commencé par discuter avec les enseignants et les élèves, puis avec les parents et nous avons décidé, en fonction de cela, de créer un programme cohérent sur le plan architectural et sur le plan du fonctionnement. Nous avons, sur la base de ces discussions, parce que cela semblait plus intéressant et performant pour la vie des enfants, modifié le système de cantine, pour passer d'un service à la place à un self-service. Cela nous a conduits à faire des études spécifiques sur le bruit dans les cantines et à prévoir non plus des grandes salles mais des petites salles. Nous avons réussi à convaincre les entreprises qu'il fallait non seulement détruire, mais déconstruire et recycler les matériaux. Nous avons réussi à faire admettre par les architectes qu'il ne fallait pas avoir des systèmes de climatisation systématique, mais des systèmes d'aération naturelle qui fonctionnent bien.

Vous vous rendez compte alors que, avec un temps plus important de réflexion, vous avez une efficacité, un accord de tous les acteurs et une satisfaction des usagers, qui est bien plus importante, et cela pour un surcoût minime. Je prends cet exemple de l'école, parce que les résistances au départ ont été très fortes. Cette école, située dans un quartier ancien, avait une importance emblématique, puisque c'était "l'école communale" du quartier. Le fait même que nous voulions y toucher était considéré de deux manières : "*Vous allez tout casser, tout détruire, donc vous aller finalement casser notre cœur*" -c'est important pour un quartier d'avoir un cœur-, et aussi : "*Vous n'en ferez jamais assez, parce que nous attendons depuis des années et que vous avez trop tardé*" Toutes les réactions ont cessé. Cela a été certes un peu stressant pour l'ensemble des services qui se sont occupés de cela, mais nous avons eu un accord à la fois des enfants, des parents, des enseignants,

des entreprises et des concepteurs, pour des travaux qui vont durer trois ans, alors que l'école continue de fonctionner.

La démarche "développement durable" se traduit au-delà de ces événements anecdotiques par des travaux lourds et structurants. Une ville a un gros patrimoine. Nous avons actuellement 600 000 mètres carrés de plancher qui sont propriété de la Ville. Au-delà de ces mètres carrés, il existe tous les organismes dépendants (organismes HLM de la Ville, etc.). Nous avons de plus un parc industriel. Actuellement, les entreprises ont de moins en moins l'intention de charger leur capital avec des investissements lourds qui sont pérennes, comme les investissements immobiliers. Nous, nous mettons à disposition l'immobilier. Les entreprises préfèrent de beaucoup payer une location qui permet l'amortissement de cet immobilier. Cela nous a permis d'attirer de nombreuses entreprises. Celles-ci ont été, depuis un certain nombre d'années, choisies selon des critères de non-pollution ou d'attention particulière à la pollution. Nous avons mis en place au Service environnement une mission conseil technique avec des ingénieurs, qui conseille les entreprises et facilite leur insertion dans le site angevin, avec toutes les constantes qui peuvent être considérées comme développement durable, c'est-à-dire penser d'abord en amont aux effluents de tri sélectif, à la non-pollution des eaux, au niveau de bruit et à la surveillance de l'atmosphère. Cela nous est plus facile, dans la mesure où nous construisons les locaux. Nous pouvons, à ce titre, obtenir des entreprises qu'elles attachent une importance particulière à ce qu'elles peuvent apporter comme nuisances à l'environnement écologique et humain, puisque les entreprises sont dans un milieu urbain dense. Par exemple, nous avons accueilli la fabrication des camions Scania. Une entreprise de fabrication de camions, même si c'est une entreprise de montage, peut être extrêmement polluante. Le fait que ce soit des Suédois a facilité le dialogue, parce qu'ils sont déjà eux-mêmes très sensibilisés à l'environnement et à l'absence de nuisances. L'entreprise Scania qui fabrique 300 camions par an est devenue guère plus nuisible pour l'environnement que ne l'est une entreprise de tricots.

Cette sensibilisation à la HQE de tous les acteurs concernés fait que, aussi bien pour la réhabilitation de l'école évoquée tout à l'heure que pour la remise en état actuelle pour 300 millions de francs d'un musée du XVI^e siècle, situé en plein cœur de ville, nous avons systématiquement mis cette haute qualité environnementale et imposé nos critères à des architectes qui n'étaient pas forcément décidés à le faire. Nous rentrons ces actions dans notre Agenda 21.

Les grandes actions que nous avons actuellement sont :

1 - L'opération de rénovation urbaine avec la construction à un quartier d'HLM de 25 000 habitants qui s'étalera sur dix ans, où nous avons intégré d'une manière très forte le développement durable avec, en particulier, le traitement des flux des déchets et de l'eau pluviale. Nous allons mettre en place tout un système de traitement des eaux pluviales pour éviter les pollutions, avec des systèmes de réceptacles. Nous allons également proposer ce quartier à la pré-collecte et au tri sélectif. Nous réfléchissons au système des transports et d'organisation du quartier, de façon à ce que les modes de transport les moins nuisants soient facilement mis en place et utilisables. Tout cela se fait dans la concertation, non pas avec les habitants du quartier puisqu'il n'y en a pas encore, mais avec les habitants des quartiers qui se situent autour, de manière à ce que la greffe réussisse et qu'ils se sentent investis de ce quartier avant même qu'il n'existe.

2 - Nous avons la chance d'avoir sur le territoire de la ville intra-muros un espace de 600 hectares, qui s'appelle l'île Saint-Aubin. C'est un conservatoire de la faune particulière des vallées inondables de la Loire. C'est un espace de pâturage et de faune exceptionnelle, avec de l'eau six mois par an. Nous avons passé un accord avec l'Europe dans le cadre de Natura 2000, de façon à ce que les quelque 140 paysans propriétaires de prairies sur cette île, acceptent un certain nombre de contraintes, comme de retarder les foins. Cela entraîne une certaine perte pour eux, mais permet les nidations de petits oiseaux, y compris d'une espèce exceptionnelle et en voie de disparition (il reste environ 200 exemplaires) qui se nomme le râle des genêts. Ce sont des oiseaux

laid, qui ont un cri peu agréable, mais ils sont rares, à protéger et très emblématiques. Nous considérons cette île comme un espace vert de la ville et nous l'aménagerons de façon à ce que les flux de visiteurs, le développement de l'éco-tourisme et de la promenade soient maîtrisés. Cela ne peut se faire qu'en concertation avec les différents utilisateurs de l'île. Ce sont des personnes dissemblables et, a priori, fort peu conciliables, puisqu'il s'agit des chasseurs, de la LPO, des sociétés de pêche et des agriculteurs.

Dans ce bilan d'actions, vous vous rendrez compte que, au-delà d'actions ponctuelles, tout un état d'esprit a été mis en place et il ne peut perdurer que si nous maintenons la pression. Il faut avoir l'honnêteté de dire qu'une action n'aboutit pas, que c'est un échec et qu'elle doit être arrêtée. Il ne faut pas, sous prétexte qu'un échec n'est pas électoralement payant, ne pas le reconnaître. La population est parfaitement capable de comprendre, si nous lui expliquons, en y mettant le temps et les moyens, qu'une action doit être arrêtée.

Compte tenu de l'évaluation que nous refaisons tous les ans, du fait que nous tenons ce bilan 2000 à la disposition de tous, nous sommes toujours en mesure de dire que les progrès et les échecs sont visibles. En tout état de cause, nous continuons à avancer parce que cela en vaut la peine pour Angers, son agglomération et au-delà. Je souhaite que cela soit "contagieux" pour les autres.

Merci.

Débat

François Gourdon, Président du Comité 21 : Merci, monsieur le Maire, pour cette présentation très complète de votre Agenda 21 et de votre vision du développement durable. Je vois notamment une fiche "*Vie solidaire, vie fraternelle*". Cela me fait penser au Comité 21 qui lance un appel, avec Serge Antoine, auprès des villes pour "Istanbul +5". Si toutes les communes, notamment celles qui sont importantes, lançaient des appels à la solidarité et menaient des actions dans l'axe Nord-Sud, nous avancerions dans le bon sens.

Jean-Claude Antonini : C'est l'exemple même de la fiche qui ne semblait pas, au départ, entrer dans le développement durable. Nous avons un jumelage avec Bamako, la capitale du Mali, qui compte environ 1 300 000 habitants. Nous avons commencé comme tout le monde par apporter des médicaments, puis des seringues. Nous nous sommes rendu compte que c'était une erreur complète. L'approche était mauvaise, parce que le diagnostic était faux.

Nous avons développé une coopération réelle, égalitaire entre Bamako et Angers et nous avons décidé ensemble de limiter nos axes de travail à la santé et à l'éducation. Nous avons créé des centres de lecture pour les enfants des rues dans tous les quartiers de Bamako. Dans ces établissements, les enfants des rues, qui ne peuvent pas être scolarisés avec des enseignants maliens qui leur apprennent les bases, d'abord par le jeu puis par l'intégration.

Il existe des centres de santé communautaires dans les quartiers de Bamako. Nous avons décidé, non pas de donner des médicaments, mais de créer des structures immobilières sur le plan local, au sein des associations de quartier et qui font fonctionner ces centres communautaires. Nous avons, pour ces constructions, mis au point un système reproductible, dans le style du pays avec des matériaux du pays, fait par des personnes du pays, mais avec des connaissances contemporaines. La climatisation est produite par des systèmes de bouches d'air, parce que les toits sont très hauts, donc le renouvellement d'air est important, sans qu'il y ait pour autant besoin de climatiseurs. Nous avons ouvert un centre communautaire par an depuis presque dix ans. Nous donnons aux associations qui gèrent ces centres, les moyens de travailler. Nous menons une action solidaire sans qu'elle soit néocolonialiste. Disons le mot puisqu'il vaut mieux aller jusqu'au bout des choses.

Jean-Claude Levy, Conseil général des Ponts et Chaussées : D'après ce que vous avez dit de Bamako, vous exigez toujours un aspect économique dans le développement durable, un aspect social et

des aspects culturels. En matière de coopération internationale, je prononcerai trois mots : réciprocité économique, réciprocité scientifique et réciprocité culturelle. Or, le schéma que vous avez développé à propos de Bamako, bien que ne rentrant pas dans un modèle que vous avez appelé "néocolonialiste", rappelle Vendredi et Robinson dans la mesure où vous aidez un pays en développement à acquérir les dimensions du développement. Quelle est la réciprocité économique, scientifique, éventuellement médicale ou culturelle, que la ville d'Angers et l'Agenda 21 retirent de cette coopération non gouvernementale ou décentralisée ?

Jean-Claude Antonini : La réciprocité est évidente, mais un partenariat n'a pas besoin d'avoir une réciprocité égalitaire. Nous apportons ce que nous savons faire et ils nous apportent d'autres choses. Nous avons été très frappés par l'évolution démocratique de Bamako, qui a été favorisée par le régime actuellement en place. Nous avons retiré un certain nombre d'enseignements et de savoir-faire, en particulier dans la gestion des quartiers. La gestion des quartiers de Bamako est très décentralisée, avec des maires élus -c'est une nouveauté, car en Afrique, ils ne sont pas souvent démocratiquement élus- et des Conseils de quartiers. Ceux-ci s'appuient sur une très forte tradition orale africaine, avec les vieilles familles créatrices des quartiers de Bamako -la ville a été créée par trois familles qui continuent d'exercer un pouvoir spirituel et de conseil important-, les Conseils de sages et d'anciens et toute une série de démultiplications de Conseils consultatifs, par tranche d'âge et par strate d'intérêt. Ainsi, des Comités pour tous les centres de lecture et d'éducation ont été créés dans les quartiers.

Sur le plan culturel, nous avons des échanges fréquents avec des artistes maliens. La tradition orale est très importante en Afrique, et les Centres de lecture ont transformé cette tradition en manifestation écrite. Des livres faits par des enfants de Bamako servent d'éléments d'enseignement pour les écoles primaires d'Angers.

Nous avons développé un partenariat entre le CHU d'Angers -j'en suis le Président et cela arrange bien les choses-, les hôpitaux de Bamako et les centres de santé des quartiers. Certaines méthodologies d'approche de la maladie, en particulier de la maladie psychiatrique, sont très intéressantes et ont été reprises à titre d'échange par le CHU. En particulier, un village a été reconstruit à Bamako pour les personnes qui avaient de gros problèmes psychiatriques. C'est un village avec les traditions séculaires et avec un encadrement psychologique et psychoaffectif important. Il se trouve juste en marge de l'hôpital central de Bamako. Une forme adaptée de cette technique a été reprise au CHU d'Angers.

Comme vous le voyez, les échanges existent réellement.

Rémi Guillet : Quels sont les conseils que vous donneriez pour essayer de faire passer auprès des élus ce message "développement durable" qui semble effectivement extrêmement porteur et essentiel ? Autre question : A propos du "verdissement" de l'administration d'Angers Ville, il n'est pas question des éco-achats. Pourriez-vous évoquer ce point, donc la politique d'achats verts et, en particulier, les difficultés que vous avez rencontrées ?

Jean-Claude Antonini : Nous venons de décider de mettre au point une action sur l'économie solidaire. Effectivement, pour l'instant, nous nous contentons d'acheter du "café Max Havelaar". Nous comptons maintenant faire d'abord un diagnostic pour identifier le potentiel d'achats solidaires de la Ville et l'offre existante.

Je vous ai dit tout à l'heure qu'il fallait reconnaître ses échecs, mais il ne faut pas les multiplier à l'extrême, parce cela finit par être désespérant. Si vous décidez que c'est bien d'avoir du café solidaire mais que le café est imbuvable, vous aurez rapidement un échec. Nous avons de la chance, car il est très bon, mais cela demande une expertise au départ. Je n'ai pas dit qu'il fallait créer une brigade de goûteurs ! Mais il faut un diagnostic pour connaître les besoins et les offres.

Pour prendre un autre exemple, sur le plan des matériaux de construction, j'ai demandé à ce que nous soyons très attentifs aux nouvelles techniques, je pense aux systèmes de "confortation" des murs anciens. Nous utilisons jusqu'à présent des produits relativement toxiques pour

l'environnement. Nous sommes en train de mettre au point, avec une entreprise française, des techniques à base de fibre de verre moins nocives.

Pour répondre à votre première question sur les élus, je dirais ceci : pour démarrer une action, il faut une conviction. Dans beaucoup de communes, la conviction des fonctionnaires -Dieu soit loué !- passe aux élus et, inversement, la conviction des élus passe aux fonctionnaires. Le couple est indissociable, dans la mesure où l'administration territoriale la caractéristique d'avoir un cadre technique sérieux qui assure la continuité et des élus qui restent six ans, renouvelables éventuellement. Ce couple doit avancer du même pas. Si l'un avance plus vite que l'autre, il y aura une distorsion. Qui dit distorsion dit rupture au bout d'un certain temps. Il est préférable d'être modeste au départ. Si les actions sont convaincantes et avancent, la conviction continue à être partagée. Sinon, nous faisons des "coups" et cela ne fonctionne pas. Cette symbiose élus-fonctionnaires est indispensable.

Michel Leblond, *Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement* : J'ai un petit regret à propos du "verdissement" d'Angers. Qu'avez-vous organisé comme formation pour vos personnels municipaux ? Nous vous avons proposé des formations gratuites.

Jean-Claude Antonini : Ce ne sont pas forcément les moins chères. Je vais passer la parole à Christelle Six qui expliquera comment nous envisageons la formation des cadres et des employés municipaux.

Mme Christelle Six, *Ingénieur "développement durable", Ville d'Angers* : Je vais d'abord revenir sur les achats solidaires. Cela a été un choix politique voté, inscrit au deuxième plan d'action, et qui va être mise en place dans les mois à venir.

Concernant la formation des agents municipaux, une première formation pour les élus et les cadres dirigeants a été menée voici plus de deux ans, avant même que la mission développement durable ne soit mise en place. Ensuite, les agents municipaux ont des formations plus techniques. Le parti pris est plutôt de sensibiliser les agents municipaux par des actions municipales, avant de les envoyer dans des séminaires nationaux. Nous voulions d'abord sensibiliser en interne, montrer que l'Agenda 21 pouvait être très pragmatique. Il fallait surmonter ce premier scepticisme dont le maire a parlé.

Une formation avec le CNFPT aura lieu le 21 juin pour les agents municipaux. Nous réfléchissons avec le maire à une nouvelle formation, puisque nous avons un nouveau Conseil municipal, pour les élus et les cadres de la Ville d'Angers.

Michel Vampouille, *Président de l'ARENE, Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France* : L'ARENE, l'ADEM et la DIREN vont mettre en place en Ile-de-France un soutien aux collectivités locales qui souhaiteront s'engager dans des démarches Agenda 21 locales. Nous sommes partagés entre le souci d'être submergés par les demandes et la crainte qu'il n'en existe pas de réellement sérieuses. Vous avez engagé cette démarche d'Agenda 21 cette démarche avait été engagée lorsque vous étiez maire adjoint. Avez-vous le sentiment, si vous étiez toujours à ce poste, que cela fonctionnerait aussi bien ou est-ce qu'il faut vraiment le poids politique du maire pour effectivement engager une démarche qui soit transversale à l'ensemble des services ? J'ai eu l'occasion de discuter avec beaucoup de maires adjoints, dans la mandature précédente, qui avaient la responsabilité d'Agendas 21 locaux dans différentes villes de France. Ils avaient pratiquement tous le sentiment qu'ils ne réussissaient pas à sortir du secteur strictement environnemental.

Seconde question, après vingt ans à Angers -mais effectivement ce n'est pas la plus mauvaise ville de France en ce qui concerne l'environnement-, n'y a-t-il pas eu la crainte de mettre, lors d'un état des lieux, le doigt sur ce qui ne fonctionne pas ? N'existe-t-il pas une crainte de la part des élus de ne pas arriver à mettre en place le programme et de se voir reprocher par les électeurs de ne pas l'avoir appliqué ? Nous ressentons des réticences de la part des collectivités à effectuer un véritable état des lieux et à s'engager dans des programmes où les réalisations possibles ne sont

pas complètement maîtrisées. Elles dépendent de la commune mais aussi des autres collectivités (département, région, État).

Jean-Claude Antonini : Je vous donnerai deux réponses rapides. J'ai certes été maire adjoint, mais aussi conseiller municipal. J'ai lancé le Service "environnement" de la Ville en 1978. J'ai retrouvé avec un certain plaisir une campagne d'affichage que j'avais faite : "*Angers, plus vert, plus écologique*". Je n'étais pas en retard ! Il est évident qu'on ne peut donner une dimension "Agenda 21" à une ville, compte tenu de la structure des villes, que si le maire est tout à fait convaincu de la chose. C'est la pierre de touche. Ou il prend lui-même en charge cette action, ou il est suffisamment convaincu pour laisser ses adjoints travailler en transversalité sur cette action.

J'ai rencontré les réticences auxquelles vous faisiez allusion sur l'état des lieux. Au départ, lorsque j'étais adjoint, mes collègues étaient réticents. Ils me disaient qu'on parle des trains en retard, mais jamais de ceux qui arrivent à l'heure, et que je risquerais d'être gravement mis en cause. Il faut une démarche pédagogique pour expliquer que l'état des lieux ne signifie pas que nous allons mettre les élus en accusation et les clouer au pilori. De plus, un état des lieux n'est pas forcément de la flagellation publique. Ce peut être un document de travail interne. Ce n'est pas parce que cela ne va pas aujourd'hui que cela n'ira pas bien demain. De cet état des lieux, il faut tirer le côté positif. Lorsqu'il existe un point très dur, il faut carrément le contourner et continuer à avancer en le laissant derrière soi. Lorsque la démonstration est faite que l'état des lieux a été positif dans les services où il était plus facile d'avancer, on peut alors revenir ensuite sur les problèmes plus difficiles. Il faut faire un véritable travail de démineur et le faire dans le temps pour ne jamais arriver à un stade conflictuel, où à un rapport de forces forcément stérile.

Dieter Becker, Institut de l'écologie en milieu urbain, IDEMU : Je souhaite évoquer quatre points.

– J'ai survolé le document "Agenda 21 d'Angers" et je trouve ce travail exemplaire. Vous tentez de prendre en compte la problématique dans sa globalité. Qu'en est-il de la question de la création d'emplois ? Je prends l'exemple des "ambassadeurs du tri", "économistes du flux", "agents de l'environnement". Qui, à un niveau opérationnel, peut garantir une pérennité des interventions au-delà de la mise en place de l'Agenda 21 et des actions ?

– Lorsqu'il est question du développement durable et d'un Agenda 21, on parle des métiers de l'environnement, mais aussi, bien évidemment, de l'environnement dans les métiers. L'IDEMU travaille actuellement sur la formation des formateurs au niveau CAP, BEP, dans les métiers de l'électrotechnique, de la maintenance véhicules, dans les métiers du bois, etc., pour permettre à ces formateurs de tisser des compétences environnementales dans les contenus de la formation, au lieu de créer un module à part qui aurait probablement très peu de sens. La Ville d'Angers a-t-elle réfléchi à ces actions ou les a-t-elle déjà réalisées ?

– Vous avez parlé de la participation et de la concertation. Quels moyens ont les Comités de quartiers ? Quelles sont leurs responsabilités ? Sont-ils associés en amont de la mise en place du projet ? Je parle des habitants, mais aussi des associations.

– Ces actions trouvent-elles une continuité dans la Communauté urbaine ? Il est bien de faire évoluer Angers vers le développement durable et l'Agenda 21, mais il est intéressant de chercher un prolongement au-delà. Je prends l'exemple des réseaux "Territoire, environnement, emplois" qui existent actuellement dans huit régions. Ils me paraissent être un bon outil pour prolonger, mettre en réseau, relier, informer et éduquer.

Jean-Claude Antonini : Votre question est "sympa" ! L'emploi est pour nous une chose importante. En étant maire adjoint, j'ai décidé d'utiliser le système des emplois-jeunes, parce que c'était la meilleure manière de convaincre mon maire, qui était un homme éminemment respectable mais pas disposé à suivre tous les points de vue de l'environnement

Nous avons un conseiller technique chargé de faire des bilans écologiques des entreprises. Les entreprises payent une moitié et la Ville l'autre moitié. Nous avons beaucoup à faire sur le plan de la formation. Il faut travailler avec une très grosse entreprise qui est l'Éducation nationale et avec

toutes les formes annexes de formation continue. Ce n'est pas forcément évident ni facile. Nous commençons à avoir des modules, dans lesquels l'environnement est systématiquement associé. Je laisse mon adjoint à l'enseignement et au développement traiter ces questions. C'est un travail de longue haleine. Nous commençons à avoir des échos positifs de la base et une volonté de la part des enseignants.

La démocratie avec les associations ou les habitants est un vrai problème. En effet, quelle est la meilleure méthode pour faire de la démocratie de proximité ? Les associations sont, bien sûr, le tissu idéal, mais certains habitants refusent de rentrer dans des associations et veulent participer à titre individuel. Nous avons un peu contourné le problème en créant des sortes de collectifs provisoires sur des actions. Des habitants se retrouvent sur des actions ponctuelles et ils finissent par s'intégrer à des associations plus organisées. Il est vrai que c'est très en amont qu'il faut associer les citoyens car nous devons, avant même que l'action soit identifiée, commencer à parler du diagnostic pour arriver à ce que l'action vienne d'elle-même. Dans le cas des opérations dont je vous ai parlé, c'est parce que nous avons commencé très en amont que nous avons obtenu effectivement des partenaires.

Pour assurer la continuité avec l'agglomération, il faut en être le Président. *(Rires.)* C'est tout bête... C'est lorsque vous avez le pouvoir que vous pouvez faire redescendre les choses. Sinon, vous faites ce que vous pouvez dans votre sphère. Selon que vous êtes plus ou moins écouté ou plus ou moins sympathique, on vous fait plus ou moins de gentillesse et on travaille plus ou moins avec vous. Il faut, à un moment donné, une volonté politique forte et il faut que ce soit le patron qui ait cette volonté.

Marie-Christine Jung, *Observatoire Territoria*, : Monsieur le Maire, je suis particulièrement intéressée par la réponse que vous allez me faire, parce que je suis toute nouvelle élue chargée de l'environnement dans une ville d'un peu plus de 100 000 habitants de la petite couronne parisienne. Quels conseils me donneriez-vous pour trouver un, deux ou trois arguments forts, non pas pour convaincre le maire qui est déjà assez convaincu, mais pour le motiver suffisamment pour entraîner toute la ville dans une démarche d'Agenda 21 ?

Philippe Marzolf, *Délégué général de l'association ORÉE* : Si nous essayons de faire un peu de prospective, jusqu'à quel point pensez-vous qu'une collectivité puisse aller dans un partenariat fort avec les entreprises dans le développement durable (par exemple, leur demander un avis sur les projets, leurs besoins, l'accompagnement des entreprises PME-PMI au niveau du territoire) ?

Yves Egal, *Conseil en écologie urbaine* : Ne craignez-vous pas, à force de vouloir le consensus, d'arriver à faire de multiples petites choses qui sont sans doute bien et d'en oublier de beaucoup plus importantes ? Je pense par exemple à la réflexion sur la ville dans son ensemble, sur la forme urbaine. Je ne vois pas les termes de compacité et de densité qui seront sans doute les ingrédients les plus indispensables pour la ville durable dans son ensemble. Nous faisons peut-être de l'architecture durable, de l'eau durable, mais nous oublions de faire de l'urbanisme durable. Pour donner un exemple provocateur, un espace vert comme ici est sans doute la pire des choses pour une ville durable. Cela distend la ville, cela ne sert à rien. Il serait urgent de construire un gros quartier d'habitation sur cet espace. Vous aurez effectivement des difficultés pédagogiques, mais avec de bonnes explications et de bons conseillers, vous arriverez à quelque chose !

Jean-Claude Antonini : Je vais répondre successivement aux questions. Je félicite ma collègue Marie-Christine Jung. Elle deviendra un jour maire, car être adjoint à l'environnement est la meilleure filière. Il faut convaincre votre maire en lui disant que c'est extrêmement populaire. Tous les hommes politiques sont sensibles à cet argument. Il faut des actions fortes et en profondeur. Si vous ne faites que des actions de surface, cela n'a aucun intérêt. Si vous faites des actions en profondeur et que vous savez faire, à la surface, une bonne communication en attirant l'attention sur le "gagnant/gagnant", vous réussirez certainement. Cela donne une connotation des rapports de la "ville institution" avec la population qui est très importante.

S'agissant de l'accompagnement des entreprises en tant que maire depuis trois ans, je suis devenu le patron de l'Agence de développement. En amont, nous allons faire un travail de conviction par rapport aux prospecteurs de l'Agence qui n'ont pas la même culture que nous, qui n'ont pas une culture environnementale au départ. Nous allons leur dire -et ils en ont parfaitement conscience- qu'être dans une ville de développement durable impose aux entreprises un certain nombre de normes, mais que cela peut être très valorisant, ne serait-ce que pour l'image interne et externe de l'entreprise. L'action est lancée sur ce point et nous réfléchissons à la manière de la concrétiser.

J'ai aimé votre vision de l'urbanisme. C'est vrai, nous balbutions. Nous apprenons à marcher en marchant. La "compacité" -je ne connaissais pas ce mot, mais il est beau- et la "densité" sont évidentes. Nous discutons avec des architectes et des urbanistes pour repenser la ville. Ce n'est pas évident de faire cela d'un seul coup pour une ville de 156 000 habitants, avec une première couronne assez dense. Nous allons le faire à travers le schéma de cohérence territoriale, le projet d'agglomération, le plan de déplacements urbains. C'est à ce moment que nous utiliserons réellement toutes ces notions dans lesquelles le développement durable va entrer.

Fabienne Nanche, *chargée d'études, Agence Hickory*: Cette démarche a-t-elle entraîné moins d'abstentionnisme ?

Jean-Claude Antonini : Dans les quartiers où nous avons fait un travail de labourage très fort sur la participation des habitants, il est évident que j'ai fait des scores très supérieurs à mon prédécesseur qui était mon ami et qui était maire depuis vingt ans. Le travail fait sur le terrain est ressorti dans les bulletins de vote.

Cédric Lebossé, *chargé de mission, Association IDEAL - Pays Lunévillois* : Je vous remercie, car c'est pédagogique d'entendre parler ainsi du développement durable. La première fois que j'en ai entendu parlé, c'était en ces termes : "*Le développement durable, c'est appliquer le principe d'intégration par une transversalité et une globalité suffisantes.*"

Jean-Claude Antonini : Et inversement !

Cédric Lebossé, *chargé de mission, Association IDEAL - Pays Lunévillois*. Si nous en parlons ainsi à notre élu, effectivement nous ne sommes pas prêts d'en faire. Il faut trouver des termes simples qui montrent que tout le monde est capable d'en faire, un peu comme M. Jourdain, et que c'est un état d'esprit à mettre en place. Cela étant, il est vrai qu'on apprend en marchant. Le problème est aussi celui du temps. Finalement, vers quel terme voulons-nous tendre ? Dix, quinze ans et peut-être davantage ? Lorsque nous nous serons posé les bonnes questions, nous trouverons peut-être plus facilement ce que nous devons mettre en place et cela tombera sous le sens.

Je trouve votre document très bien. En tant que technicien, j'utiliserai cette pédagogie sur mon territoire. J'aimerais cependant entendre parler de la santé dans les démarches Agenda 21 ou de développement durable. Vous travaillez sur la santé au Mali, mais pas chez vous...

Jean-Claude Antonini : C'est faux ! Nous avons travaillé sur beaucoup de domaines, en particulier sur la santé. J'étais médecin, donc ma première motivation pour venir à l'environnement était la santé. Nous ne cessons de dire que nous allons "*faire un monde meilleur pour nos enfants*". Je n'ai pas en tête l'exacte citation de Saint-Exupéry, qui n'est peut-être pas de lui d'ailleurs, et que je trouve très belle : "*Le monde ne nous appartient pas, il nous est prêté.*" C'est grandiloquent, mais c'est parfaitement vrai.

Angers est peu de chose, mais nous sommes concernés par l'effet de serre, par les nuisances et la destruction de l'environnement, par la destruction de la démocratie et des richesses, etc. C'est une véritable démarche politique. Nous sommes un des éléments de la mosaïque "monde" et nous ne pouvons agir sur le monde qu'à travers notre petit élément de mosaïque. Si à cette petite pièce, nous en ajoutons d'autres par conviction, par nécessité et par volonté politique, nous arriverons à quelque chose.

Notre but nous dépasse de beaucoup, mais comme il est très loin, nous avons beaucoup de chemin à parcourir et nous avons envie de le faire.

Merci.

François Gourdon, Comité 21 : Merci, Monsieur Antonini, d'être venu spécialement d'Angers. Je vous renouvelle toutes mes félicitations pour le bilan de ce programme pour le développement durable.

Je vous rappelle que le prochain petit-déjeuner du 20 juin accueillera Pasquale Pistorio, Président de ST Microelectronics qui est le bon élève des entreprises pour le développement durable, comme la Ville d'Angers l'est pour les collectivités.